



Séance du 23 avril 2018

Direction Générale

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Au cours de sa séance, le CONSEIL MUNICIPAL a :

- DCM-2018-012 Désigné Madame Nelly BRUN et Monsieur Gérald GROSFILLEY, titulaires et Monsieur Christophe BOIS et Monsieur Pierre LAURIOT, suppléants en qualité de représentants de la Ville au sein du collège des membres de droit de l'Association Maison Commune.
- DCM-2018-013 Désigné M. Philippe VUILLEMIN pour siéger au sein du Comité de Jumelage, en qualité de représentant de la Ville de Lons-le-Saunier et M. Jean-Marc VAUCHEZ, en qualité de suppléant pour représenter la Ville au sein du Conseil d'Administration du Collège Rouget de Lisle, suite à la démission du Conseil Municipal de Madame Nadia LUGAND.
- DCM-2018-014 Décidé le versement d'une subvention exceptionnelle de 4 020 € à l'Association Les Scènes du Jura correspondant à la prise en charge du coût de location et de ménage de la salle du Bœuf sur le Toit pour les spectacles qui se sont déroulés du 22 au 31 janvier 2018 et pour le spectacle à venir du 24 au 27 avril 2018.
- DCM-2018-015 Décidé le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € au groupe les CHICKS dans le cadre de leur nouvelle création intitulée «EXTRA».
- DCM-2018-016 Approuvé le programme d'équipements scéniques et les aménagements extérieurs proposé à Juraparc pour un coût global de 1 026 034 € et sollicité les subventions auprès de l'État, la Région et le Département selon plan de financement présenté.
- DCM-2018-017 Approuvé les projets de marchés à intervenir pour les travaux complémentaires à effectuer dans le cadre de la reconstruction de Juraparc pour l'aménagement des abords dont le montant est estimé à 692 000 € HT et le câblage scénique dont le montant est estimé à 148 000 € HT et autorisé le Maire à signer lesdits marchés.
- DCM-2018-018 Décidé la cession d'une parcelle de 50 m² à détacher de la parcelle AN 151 En Bercaille à M. RODRIGUES au prix de 2 € HT le m² afin de permettre l'alignement du tènement de M. RODRIGUES avec les parcelles voisines et autorisé le Maire à signer l'acte notarié.
- DCM-2018-019 Émis un avis favorable à la proposition des tarifs 2019 pour la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE).
- DCM-2018-020 Approuvé les termes de la convention à intervenir avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) pour poursuivre l'opération de stérilisation des chats libres et autorisé le Maire à signer ladite convention.

- DCM-2018-021 Approuvé le marché à intervenir avec l'entreprise PETITJEAN de Cuisia d'un montant de 599 832,86 € HT dans le cadre des travaux de terrassement, fourniture et pose de canalisation d'eau potable pour l'année 2018 et autorisé le Maire à signer ledit marché.
- DCM-2018-022 Pris acte du programme et du déroulement des animations d'été pour la saison 2018, de la participation au financement de l'animation d'été pour la saison 2018 du Casino Jeux de Lons-le-Saunier prélevée sur l'enveloppe de 50 000 € annuelle indexée dans le cadre de la convention de Délégation de Service Public signée en 2005, des Thermes Lédonia à hauteur de 1 000 € et autorisé le Maire à signer les conventions à intervenir avec l'Association la Vir'Volte et les Thermes Lédonia.
- DCM-2018-023 Décidé le versement d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € à la Société Lédonienne de Concours Hippiques pour procéder aux travaux de planéité du terrain ensablé nécessaires à l'organisation des qualificatifs des jeux équestres mondiaux et des championnats d'Europe en 2019.
- DCM-2018-024 Décidé le versement d'une subvention exceptionnelle de 100 € à l'École d'Échecs Lédonienne pour l'organisation des qualificatifs régionaux des championnats de France d'échecs féminins en parties rapides qui se sont déroulés le 11 mars dernier.
- DCM-2018-025 Décidé de porter la subvention initiale de 760 € à 1 410 € à l'Energy Fight Club pour l'organisation du gala international de Full Contact qui s'est déroulé le 14 avril dernier.
- DCM-2018-026 Approuvé les termes de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir avec le Club VTT Conliège Bassin de Lons-le-Saunier dans le cadre de l'organisation des championnats de France VTT qui se dérouleront du 19 au 22 juillet 2018 sur le Plateau de Montciel et autorisé le Maire à signer ladite convention.
- DCM-2018-027 Décidé le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'Association du Dispensaire de Lutte Contre l'Alcoolisme (ADLCA) pour l'organisation des formations intitulées «Café des Addictions».
- DCM-2018-028 Approuvé l'avenant n°1 à passer avec le SIDEC dans le cadre de l'adhésion de la Ville aux services mutualisés proposés par ce syndicat pour le suivi des équipements informatiques des 7 classes numériques pour un montant de 9 940 € HT pour l'année 2018.
- DCM-2018-029 Approuvé le plan de financement de l'étude relative à l'appel à projet FISAC d'un montant de 16 850 € HT et sollicité les subventions au titre du LEADER, de la DERTR et auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Lons-le-Saunier, le 25 avril 2018

Le Maire,



Jacques PÉLISSARD